

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1149 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances le décret relatif à l'indemnié de gérance et de responsabilité du receveur comptable des postes, télégraphes et téléphones, à la Côte française des Somalis

n° 1149

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
29 novembre 1938

Numéro JO  
n° 504 du 30/11/1938

Date du numéro  
30 novembre 1938

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884:

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances, le décret du 7 novembre 198 relatif à l'indemnité de gérance et de responsabilité du receveur comptable des postes, télégraphes et téléphones, à la Côte française des Somalis.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié à du Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Deschamps